



Rubrique: Marché financier

Sous-rubrique: Transfert de portefeuille d'assurance

Date de publication: SHAB 19.02.2021

Date d'échéance prévue: 19.02.2026

Numéro de publication: FM05-0000000028

Entité de publication

Eidgenössische Finanzmarktaufsicht (FINMA), Laupenstrasse 27, 3008 Bern

Transfert de portefeuille d'assurance Sympany Versicherungen AG à Simpego Versicherungen AG

Entité transférante:

Sympany Versicherungen AG
CHE-113.511.345
Peter Merian-Weg 4
4052 Basel

Entité reprenante:

Simpego Versicherungen AG
CHE-370.643.831
Hohlstrasse 556
8048 Zürich

Indications sur le transfert de portefeuille d'assurance:

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a autorisé, par décision du 18 février 2021, le transfert partiel du portefeuille suisse des branches d'assurances B1 accident (seulement assurance accident occupants), B3 corps de véhicules terrestres (autres que ferroviaires), B8 incendie et éléments naturels, B9 autre dommages aux biens, B10 responsabilité civile pour véhicules terrestres automoteurs et B13 responsabilité civile générale de la Sympany Versicherungen AG, Basel sur la Simpego Assurances SA, Zurich (art. 62 de la loi du 17 décembre 2004 sur la surveillance des assurances [LSA ; RS 961.01]).

Les engagements des contrats d'assurance dudit portefeuille d'assurance et les biens affectés à la fortune liée sont cédés à l'entreprise d'assurance reprenante.

Remarques juridiques complémentaires:

Indication des voies de recours

Cet avis tient lieu de notification de la décision. Quiconque ayant qualité pour recourir selon l'art. 48 de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (PA ; RS 172.021) peut déposer un recours, avec mention du domicile, respectivement du

siège, dans les 30 jours dès la notification de la décision, auprès du Tribunal administratif fédéral, Cour II, Case postale, 9023 St-Gall. Le mémoire de recours doit indiquer les conclusions et les motifs. Pendant ce délai de recours, la décision peut être consultée auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, Laupenstrasse 27, 3003 Berne.